



2002 - Enquête sur l'utilisation des semences fourragères

Confidentiel une fois rempli
Renseignements recueillis en vertu de la
Loi sur la statistique, Lois révisées du
Canada, 1985, chapitre S19.

Signature du responsable

Numéro de téléphone

**If you prefer this questionnaire
in english, please check.**

Veillez corriger le nom ou l'adresse s'il y a lieu

La présente enquête est menée de concert avec l'Ontario Forage Crops Committee, l'Atlantic Field Crops Committee et le Comité des plantes fourragères du conseil des productions végétales du Québec, qui ont demandé de procéder à cette enquête. Elle a pour but de mieux évaluer les tendances de l'utilisation des variétés améliorées de semences fourragères. Chacun des questionnaires restera confidentiel, mais le résumé des résultats sera utilisé par les compagnies qui participent à l'enquête, leurs comités régionaux, les ministères de l'agriculture, les organisations agricoles et le publique en générale.

1. Déclarez toutes les semences légumineuses et fourragères (y compris les semences vendues en mélanges) livrées à vos clients du Québec, de l'Ontario et des provinces de l'Atlantique pendant l'année se terminant le 30 juin 2002

Comptez tous les mélanges pour l'utilisation de fourrage dans la catégorie "autre semence fourragère" (ex. mélange pois/céréale)

2. Ne comptez pas les livraisons aux entreprises figurant sur la liste ci-jointe, car elles ont déjà fait l'objet d'une enquête. Cette précaution vise à éviter de les compter deux fois.
3. Prière de mettre un "x" dans la boîte à côté de l'unité dont vous désirez vous servir :

001-1 livres

001-2 kilogrammes

4. Veuillez remplir la formule et l'envoyer dans l'enveloppe affranchie ou par télécopieur au (613) 951-3868 avant vendredi le 7 novembre 2002.

Merci de votre collaboration.

5-3400-276.1: 1999-09-09 SQC/AGR-450-60237

SEMENCES EN LIVRES OU KILOGRAMMES LIVRÉES ENTRE LE 1er JUILLET 2001 ET LE 30 JUIN 2002

Semence	Ontario	Québec	Provinces de l'Atlantique	Semence	Ontario	Québec	Provinces de l'Atlantique
LUZERNE				FLÉOLE DES PRÉS			
Semence commerciale	101	201	301	Semence commerciale	132	232	332
Algonquin	102	202	302	Basho	133	233	333
Angus	103	203	303	Champ	134	234	334
Iroquois	104	204	304	Climax	135	235	335
Saranac	105	205	305	Salvo	136	236	336
Vernal	106	206	306	Autres variétés publiques	137	237	337
Autres variétés publiques	107	207	307	* Variétés privées	138	238	338
* Variétés privées	108	208	308	DACTYLE PELOTONNÉ			
MÉLILOT				Semence commerciale	139	239	339
Semence commerciale	109	209	309	Autres variétés publiques	140	240	340
Toutes les autres variétés	110	210	310	* Variétés privées	141	241	341
TRÈFLE ROUGE				ALPES ROSEAU			
Semence commerciale (à deux coupes)	111	211	311	Semence commerciale	142	242	342
Altawesde (à une coupe)	112	212	312	Autres variétés publiques	143	243	343
Arlington	113	213	313	* Variétés privées	144	244	344
Marino	114	214	314	RAY-GRASS VIVACE			
				Commerciale : - fourrage	145	245	345
				Commerciale : - gazon	146	246	346
Autres variétés publiques	117	217	317	Toutes les autres variétés	147	247	347
* Variétés privées	118	218	318	RAY-GRASS ANNUEL			
TRÈFLE BLANC				Commerciale : - fourrage	148	248	348
Semence commerciale	119	219	319	Commerciale : - gazon	149	249	349
California Ladino, semence certifiée	120	220	320	Toutes les autres variétés	150	250	350
Merit	121	221	321	FÉTUQUE DES PRÉS			
Toutes les autres variétés	122	222	322	Semence commerciale	151	251	351
TRÈFLE D'ALSISKE				Toutes les autres variétés	152	252	352
Semence commerciale	123	223	323	FÉTUQUE ÉLEVÉE			
Toutes les autres variétés	124	224	324	Commerciale : - fourrage	153	253	353
LOTIER				Commerciale : - gazon	154	254	354
Semence commerciale	125	225	325	Toutes les autres variétés	155	255	355
Empire	126	226	326	SORGHO-SOUDAN			
Leo	127	227	327	Semence commerciale	156	256	356
Toutes les autres variétés	128	228	328	Toutes les autres variétés	157	257	357
BROME				AUTRE SEMENCE FOURRAGÈRE			
Semence commerciale	129	229	329	Spécifiez : _____			
Saratoga	130	230	330	Semence commerciale	158	258	358
Toutes les autres variétés	131	231	331	Toutes les autres variétés	159	259	359

* Par variétés privées, on entend les variétés dont les droits de commercialisation appartiennent à une société.